

Assemblée Générale USN
Mercredi 11 mars 2015, 19 heures, salle communale de Nyon

La présidente ouvre la séance à 19h15 en remerciant tous les présidents, présidentes et membres des sociétés locales qui sont présentes. Elle salue la présence de Madame la Municipale Fabienne Freymond Cantone, de M. Jacky Colomb, président du Conseil communal de Nyon et M. Pierre-Alain Dupuis, président de l'ASSN.

- 1) **Liste des présences** : 90 sociétés convoquées, 53 sociétés présentes, 15 excusées et 22 absentes.

La parole est donnée à M. Jacky Colomb, président du Conseil communal. Il apporte les salutations du Conseil aux membres de l'USN qu'il félicite qui arrive à fédérer les très nombreuses sociétés nyonaises qui animent et font vivre cette ville.

- 2) **Nomination des scrutateurs** : Olivier Monge et **Stéphane Moreau**.

- 3) **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, tel que proposé, est accepté à l'unanimité.

- 4) **Approbation du PV de l'AG statutaire 2014**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2014 est approuvé à l'unanimité.

- 5) **Demande d'admissions** :

- a) **Association Nyon Nord Est**, présentée par M. Olivier Monge. Il s'agit d'une association qui a pour but de permettre aux habitants du quartier de développer des projets communautaires.
- b) **Lion's Club Nyon** présenté par M. Christophe Castella. Club de service qui a pour devise : « servons ». Il récolte des fonds (vente de vins) pour des associations qui aident des enfants en Suisse et dans le monde. Le Lion's club tient le stand « Tartare » à Paléo et les membres de l'USN sont invités à s'y arrêter.
- c) **Stand up Paddle et Surf Club de Nyon** : nouveau sport pas très connu, qui convient à tous les âges, et qui remporte actuellement un joli succès populaire. Dans les projets, une section « jeunes ».
- d) **Triathlon de Nyon** existe depuis 1989 sous la responsabilité de l'ASSN et du Cercle des Nageurs. Dès janvier 2014, est devenu une association à part entière. Il s'agit du plus grand triathlon de Suisse avec environ 2000 participants, 500 bénévoles, 5 jours de montage, 3 jours de démontage. Dans les projets, les championnats du monde universitaires en 2016.

L'assemblée accepte ces 4 candidatures à l'unanimité. La Présidente leur souhaite la bienvenue.

Radiations : aucune radiation proposée cette année. La radiation peut intervenir lorsqu'une société ne paie pas ses cotisations malgré de nombreux rappels.

6) Rapport de la Présidente (publié sur le site Internet).

7) Rapport du caissier

Les comptes figurent sur le site Internet.

L'année 2014 boucle avec un bénéfice de Fr. 88,30.

La parole est donnée aux sociétés concernant d'éventuelles questions sur les comptes.

La parole n'est pas demandée.

Il est à noter que les membres présents peuvent régler la cotisation de Fr. 30,-- à l'issue de cette assemblée

8) Rapport des vérificateurs de comptes: Judo Club, La Maison des enfants et le Kiwanis dont les représentants se sont rendus chez le caissier pour la vérification des comptes. M. Daniel Monachon lit le rapport des vérificateurs des comptes qui proposent de donner décharge au caissier et aux vérificateurs de comptes. Il félicite et remercie le caissier pour son excellent travail.

9) Discussion et approbation des rapports

La parole est donnée et n'est pas demandée.

Approbation des rapports en bloc : tous les rapports sont adoptés à l'unanimité.

10) Nominations statutaires

a) **Président** : J.-J. Butty vice- président, présente Mme Marie-Eva Giardiello pour sa propre succession. Personne dans la salle ne revendiquant ce poste, **Madame Giardiello est réélue par acclamation**

b) **Comité** :

La Présidente fait part à l'assemblée des membres du comité qui se représentent .

Jean-Jacques Butty, Werner Mader, Françoise Clerc, Ines Abeya. Josette Gaille reprend ad interim le poste de secrétaire.

Le comité, tel que proposé, est nommé à l'unanimité.

c) **Vérificateurs des comptes**

Les prochains vérificateurs sont : La maison des Enfants, Le Kiwanis Club La Côte et le Pistolet.

11) Commission des lotos :

Président : Werner Mader, membres : Françoise Clerc, Jean-Jacques Butty et Marie Eva Giardiello, présidente USN, membre de droit. Werner Mader propose la candidature de M. Anton Birer pour compléter la commission des lotos.

La discussion est ouverte.

La Commission des lotos, telle que proposée, est élue à l'unanimité.

12) Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle

Rappel de l'article 15 sur les taxes d'absence.

Le comité propose le statu quo, soit :

Fr. 50.00 admission

Fr. 30.00 Cotisation annuelle

Ces montants sont acceptés à l'unanimité.

13) Compétence financière du comité

La compétence financière du comité de Fr. 3'000,-- est maintenue à l'unanimité.

Il est rappelé l'article 15 des statuts concernant les taxes pour absence lors d'une AG :

Fr. 50.00 taxe d'absence pour une société non présente à l'AG et non excusée

Fr. 10.00 taxe d'absence pour une Société non présente à l'AG mais excusée.

La parole est donnée à **Madame Fabienne Freymond-Cantone, Municipale** qui salue l'assemblée au nom de la Municipalité. Elle se plaît à relever l'immense travail des bénévoles. De façon générale, en Suisse, 1 personne sur 5 s'implique dans du bénévolat, ce qui représente environ 13.7 heures par mois par bénévole.

« Le bénévolat représente le fondement même de la vie associative. A Nyon, comme ailleurs en Suisse, la diminution de l'engagement bénévole peut conduire à la disparition d'un certain nombre d'organisations, par exemple de clubs sportifs, ou à l'impossibilité d'organiser des manifestations de petites et moyennes envergures.

La Municipalité de Nyon peut compter sur le dynamisme de ses associations pour faire vivre son tissu social, culturel, sportif, etc., sans lesquelles de nombreux besoins ne pourraient être couverts par les services de l'administration. La Municipalité tient ce soir à remercier chaleureusement toutes les sociétés pour leur engagement et les prestations de qualité qu'elles offrent aux habitants de la région.

La Municipalité souhaite que l'offre en activités sportives, culturelles et socio-caritatives soit maintenue pour ses citoyens. Elle désire soutenir les sociétés locales dans l'organisation de manifestations et d'événements. Pour ce faire, elle s'engage à ce qu'une meilleure information soit faite auprès des bénévoles, ou futurs bénévoles, et auprès des sociétés.

Le guide des manifestations responsables, édité en 2012, a été remis à jour. Un nouveau chapitre sur la gestion des bénévoles lors des manifestations y a été ajouté. Les questions de la recherche de bénévoles, du maintien de la motivation et de la valorisation de l'engagement bénévole y sont abordées. Ce guide est disponible en version numérique sur le site web de la Ville.

Ce dernier compte également une nouvelle page sur le bénévolat, à l'attention des bénévoles, des entreprises ou des sociétés. Deux plateformes destinées à mettre en relation les bénévoles et les sociétés y sont mises en avant : Benevol-jobs, pour tout engagement bénévole et Swiss Volunteer Olympic, pour les manifestations sportives. La Municipalité encourage les sociétés à y créer un profil afin d'y être référencées. Benevol-jobs vient d'être mis en place par les bourses du bénévolat romand et répond à un besoin récurrent des sociétés. Plus elle sera utilisée, plus les sociétés y gagneront en visibilité.

Pour compléter ces outils, le développement d'un plan bénévolat devrait bientôt voir le jour et les sociétés nyonnaises en seront averties en priorité. »

*Fabienne Freymond Cantone
Municipale*

14. Divers

M. Gaillard de la police de Nyon informe l'assemblée que quelques séances d'informations sur la prévision et proximités sont prévues notamment auprès des associations de quartier. Si une société est intéressée, elle peut prendre contact avec M. Olivier Rihs qui est à disposition.

Proposition du comité : l'envoi des convocations pour l'AG par e-mail, avec accusé de réception. Au vote, 22 sont pour, 17 sont contre. Le comité poursuivra son enquête auprès de toutes les Associations.

Fifres et Tambours : en 2017, la fête romande des Fifres et Tambours aura lieu à Nyon, avec 500 musiciens. Recherche de bénévoles.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève la séance à 20 heures et invite les membres pour le traditionnel apéritif qui sera suivi d'un repas sur inscriptions.